

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 3 AOÛT 2020 - 50^e ANNÉE - N° 1193 bis - 2 €

Pour préparer le jour d'après

Partis et mouvements ont déjà ou vont présenter leurs propositions pour faire face à la crise. La Nouvelle Action royaliste élabore, quant à elle, ses idées directrices depuis quarante ans lors de ses congrès annuels. L'ensemble forme un fort volume (1), qu'elle veut actualiser et préciser en vue du « jour d'après ».

Ce « jour » ne commencera pas avec la fin de la pandémie, mais au moment où des citoyens suffisamment nombreux s'uniront au sein d'une force politique nouvelle pour battre l'oligarchie. Il faudra alors qu'ils se donnent un projet, un programme et un plan d'action. La NAR souhaite apporter sa contribution au travail collectif en explicitant ses méthodes, ses analyses et ses propositions.

Quant aux méthodes, il faut, par exemple, cesser de rejouer l'histoire passée. Nous ne sommes pas à la veille de la bataille de Valmy : la Révolution française est accomplie. Nous ne sommes pas l'Armée des ombres et nous n'avons pas à reconstituer, sans prendre le moindre risque, le CNR : les Allemands ont été chassés, la France a été libérée. Nous n'avons pas à refaire les Trente glorieuses : les villes bombardées ont été reconstruites, le pays a été modernisé. Cela veut dire qu'il faut toujours reprendre ses analyses selon le mouvement de l'histoire, y repérer les facteurs permanents et saisir les dialectiques à l'œuvre. En France, c'est l'Etat qui unit le royaume puis la nation. Mais la France moderne n'est pas compréhensible sans l'esprit qui préside à ses révolutions, politiques, industrielles, techniques.

Même si elles visent la rupture absolue, les révolutions reprennent et accomplissent des mouvements du passé autant qu'elles innovent. C'est selon nos principes constitutionnels et avec les moyens de l'Etat que nous pouvons reprendre notre souveraineté et accomplir de nouvelles transformations. Pour réaliser ces projets, nous préconisons un plan d'action selon trois axes :

1/ Rétablir la République, classiquement définie comme le gouvernement qui vise l'intérêt général, contre l'oligarchie

qui a établi la dictature des intérêts privés. Le débat sur les institutions demeurant confus, la NAR estime qu'il faut s'appuyer dans l'immédiat sur la Constitution de la V^e République sans perdre de vue la nécessité, à court terme, de rallonger la durée du mandat présidentiel et de faire élire le Sénat au suffrage universel et à la proportionnelle intégrale.

2/ Donner droit à l'exigence populaire de souveraineté en sortant des traités « européens » et du commandement intégré de l'Otan, dès lors que les Français se seront prononcés par référendum.

3/ Donner droit à l'exigence de justice sociale en annulant toutes les réformes régressives adoptées depuis 10 ans.

4/ Donner droit à l'exigence populaire de démocratie, en simplifiant les procédures référendaires – à commencer par celle du Référendum d'Initiative Parlementaire – et en donnant aux citoyens la possibilité de participer aux décisions.

Nous présentons ici les dix propositions qui esquisseront un programme de gouvernement et nous les soumettons au débat, dans un souci de mise en œuvre effective des principes communs. Depuis plusieurs décennies, un travail considérable a été accompli par des chercheurs de toutes disciplines : philosophie de la République, théorie de la souveraineté, travail sur l'économie politique, analyse de la modernité... Il faut maintenant montrer, au fil d'une réflexion commune, comment il est possible de réorganiser l'administration d'Etat, d'adapter l'armée aux nouveaux impératifs de la défense du territoire national, de rénover le modèle français de planification indicative, de protéger l'économie nationale, d'utiliser la monnaie pour le développement, d'organiser l'économie circulaire, d'associer les Etats du continent européen, de concevoir le rôle de la France dans les rapports de force mondiaux. Que s'engage, au plus tôt, la discussion sur les modalités concrètes de la renaissance. ■

BERTRAND RENOUVIN.

(1). Ce recueil des motions de congrès peut être adressé en format PDF à nos lecteurs sur simple demande.

Les royalistes ouvrent le débat

Que le « monde d'après » ne ressemble pas au « monde d'avant » : telle est l'idée générale qui a présidé à l'élaboration de ce cahier.

Les propositions avancées dans le présent cahier spécial de *Royaliste*, en s'appuyant sur nos motions de congrès, et les analyses qui l'ont été dans le précédent numéro, sont destinées à alimenter une réflexion sur le « monde d'après »... dans ses différentes composantes politiques, économiques, sociales et écologiques, ainsi que dans ses dimensions nationales, européennes et internationales.

Dès l'automne, nous les ferons vivre et nous chercherons à les approfondir, à les amender et à les compléter en les confrontant – à travers le dialogue le plus large, le plus ouvert et le plus franc possible – aux chercheurs de toutes disciplines, aux personnes engagées en

politique, dans le monde syndical, environnemental, associatif et dans la vie économique de notre pays. Nous le ferons sans tabou, mais avec un impératif : que les personnalités ou les organisations consultées partagent avec nous la même ambition et la même volonté de bâtir le « monde d'après » en rupture avec la mondialisation ultralibérale.

Cette enquête pourrait se poursuivre par la publication, à l'occasion du 50^e anniversaire de la NAR en avril prochain, d'un manifeste destiné à jeter les bases d'un nouveau pacte social soucieux du bien commun. Et – faisons un rêve ! – déboucher sur l'organisation d'un colloque. ■



DR

Du désastre sanitaire à la crise mondiale

La pandémie a cruellement mis en évidence notre désarmement sanitaire et industriel, l'obsolescence du modèle libre-échangiste et l'incapacité des institutions internationales à répondre à la crise.

[Le poids de l'irresponsabilité]

En 2005, un rapport décrivait avec précision la crise sanitaire que nous subissons. En peu de temps, sous l'impulsion de ministres de la santé soutenus au plus haut sommet de l'Etat, des plans ont été établis, des organisations adéquates créées. Elles ont été dirigées par de hauts fonctionnaires tenaces, tellement convaincus de l'importance de leur mission qu'ils se sont comportés en véritables croisés de la protection sanitaire. La France est devenue le pays le mieux armé du monde pour faire face à une épidémie. Nous avions des masques et des respirateurs artificiels. Leur production était assurée sur le sol national. Quinze ans plus tard, nous affrontons le Covid-19 avec les moyens d'un pays sous-développé. Il sera difficile de désigner des coupables tant est complexe l'enchevêtrement des responsabilités, d'autant que les acteurs de ce désastre se renvoient déjà la balle. Mais il est possible d'établir la chronologie des décisions prises, d'en analyser le contenu et d'en identifier les auteurs, pas pour couper des têtes, mais pour comprendre et pour agir.

Des éléments ont déjà été versés au dossier. On a accusé le changement de doctrine du Haut conseil de la santé publique concernant les masques, distinguant les stocks stratégiques (masques chirurgicaux), à destination du public, gérés par l'Etat, des stocks tactiques (masques FFP2), à la charge des hôpitaux. Au même moment, ces derniers étaient soumis à une cure d'amaigrissement budgétaire, leurs directeurs étaient sommés de les diriger comme une entreprise. Les politiques de rigueur qu'on s'imposait au nom d'une doxa libérale et européiste ont fatalement conduit à réduire les lits dis-

ponibles et les personnels, à privilégier les importations avec pour conséquence la disparition de la production française.

Pour les gouvernements, le principe de prévention a cessé d'être une priorité, alors que les crises sanitaires se succédaient dans le monde. Des ministres ont baissé les bras devant les attaques de politiques, de la presse et de l'opinion. Des hauts fonctionnaires ont parfois pris la chose à la légère. Des administrations se sont livrées à des luttes de pouvoir ajoutant à la cacophonie. Des parlementaires qui sonnaient l'alarme ont subi le mépris de cabinets ministériels à l'influence grandissante. On a démolit des structures qui avaient démontré leur efficacité parce qu'on a privilégié des politiques à court terme au mépris de la première fonction régaliennne, celle de protéger la population. On a même récemment détruit des stocks de masques alors que leur péremption n'était pas avérée. De manière générale, la crise sanitaire laisse apparaître de graves dysfonctionnements au sein des institutions et dans la machine administrative. « *Nous souffrons et de ne pas être gouvernés, et d'être trop administrés* », jugeait Jacques Bainville, il y a plus d'un siècle. Trop administrés peut aussi se comprendre comme mal administrés parce que mal gouvernés.

Les improvisations et les revirements de l'exécutif actuel, la cacophonie de sa communication, sont en partie les héritiers d'une décennie d'erreurs. On consent à lui en faire crédit à condition qu'il rompe avec la politique de ses prédécesseurs et avec les principes qui inspirent la sienne. L'Etat doit impérativement recréer les conditions de notre protection sanitaire par des décisions fortes, loyalement exécutées, dans le cadre d'une indépendance retrouvée. Il a une obligation

de résultat. ■

[Cette France en première ligne]

Souvenons-nous du clivage que certains essayaient d'installer dans le pays avant cette pandémie : d'un côté, le petit carré des « progressistes », celui des premiers de cordée, à l'aise dans la mondialisation. De l'autre, la foule des « retardataires », rétifs au changement, inquiets pour leur avenir. Cette France, méprisée en haut lieu, que l'on matraquait, que l'on gazait, l'hiver dernier, lors des manifestations contre la réforme des retraites.

Or, on a pu mesurer, à l'occasion de la crise sanitaire, combien cette foule des anonymes était indispensable au fonctionnement du pays. Pas de système de soins sans infirmiers, sans aides-soignants, sans médecins de ville. Pas de nourriture sans paysans, sans routiers, sans livreurs, sans employés de magasins. Pas de sécurité sanitaire sans policiers, sans pompiers. Pas de vie possible, dans un pays en crise, sans agents publics à leur poste.

Certains découvrent aujourd'hui, ou feignent de découvrir, que la plupart de ces métiers, pénibles, exposés au risque, sont bien souvent mal payés, peu valorisés, mal protégés. Et qu'une grande partie d'entre eux sont assurés par des hommes et des femmes par ailleurs exposés à des conditions de vie difficiles.

Cette réalité est désormais sous les yeux de chacun et il sera difficile de ne pas en tenir compte, « le jour d'après ». Le chantier est immense, il ne saurait se résumer à quelques primes, ou à des discours, vite oubliés, sur l'héroïsme des uns ou sur le dévouement des autres. Augmentation significative des salaires, revalorisation des statuts existants, meilleur protection sociale : c'est ainsi que la

nation doit affirmer l'estime qu'elle porte à ces groupes sociaux indispensables. Il faudra également leur reconnaître le droit de peser davantage dans logiques technocratique qui ont pesé si négativement durant cette crise.

En premier lieu au sein de l'hôpital public, où la communauté des soignants, les associations d'usagers et les élus locaux et, en particulier, les maires doivent avoir davantage leur mot à dire.

Une fois la pandémie terminée, l'on arguera sans doute, chez nos dirigeants politiques ou du côté du patronat, que le moment est mal choisi, que les conséquences économiques de la crise sanitaire sont beaucoup trop dures, que les contraintes budgétaires sont trop fortes, que Bruxelles renâcle, que Francfort tousse et que Berlin s'inquiète, et qu'il est totalement impossible d'envisager de tels changements. Nous parions, à l'inverse, que ceux qui ont lutté en première ligne, avec succès, durant ces mois d'épreuve, ne se laisseront pas voler leur victoire. ■

[La fin d'un modèle économique]

On nous avait promis une mondialisation heureuse. La libre circulation des marchandises, des capitaux, de l'information et des personnes, favorisée par l'intégration des marchés, le développement des moyens de transports et le progrès techniques, devaient apporter le bonheur à l'humanité. Réduire l'extrême pauvreté et la faim dans le monde, garantir à tous l'éducation primaire, promouvoir l'égalité des sexes, lutter contre les maladies, assurer un environnement durable, encourager le développement, telles étaient les retombées à en attendre.

Aujourd'hui, force est de constater que la mondialisation ultralibérale est une jungle où le marché règne en maître et réduit les nations et les peuples à l'état de faire-valoir. Ses promoteurs, qui sont aussi ses bénéficiaires, ont déréglé à tout-va et démantelé les moindres protections. Ils ont empêché la mise en place d'un système monétaire international dont la structuration aurait pu nuire à la concurrence. Les politiques économiques mises en œuvre ont contribué à l'endettement des Etats, à l'adoption de politiques d'austérité déflationnistes, à la baisse relative des salaires, à la précarité du travail, à la déstabilisation de la protection sociale, à la délocalisation des industries stratégiques... Seuls en ont profité un petit nombre d'individus jaloux de leurs prérogatives. A ce tableau déjà bien noir, il convient d'ajouter le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources, la dégradation de la biodiversité et la multiplication des épidémies, aboutissement d'un processus qui a démarré avec la révolution industrielle et qui est

allé en s'accélégrant avec la mondialisation et la course effrénée au profit qui en est le moteur au mépris de l'écosystème.

La concurrence des pays émergents, où les entreprises estiment préférable de s'installer dans la perspective d'une demande plus importante, d'un coût du travail plus faible et d'un retour sur investissement élevés, est un des maux dont souffre l'économie française mais il n'est pas le seul. On peut également citer le carcan de la zone euro, une faible croissance, la perte du modèle industriel français fondé sur l'intervention d'un Etat pilote de grands projets.

La catastrophe actuelle nous offre l'occasion de changer de paradigme. Le défi est immense, car il nécessite de définir démocratiquement un nouveau pacte productif fondé sur de grands projets qui assurent notre indépendance et notre souveraineté économique, la solidarité sociale et la transition écologique. ■

[Les nations reprennent la main]

L'Europe des égoïsmes. Il est revenu, comme tout bon marronnier de la presse : ce cliché opposant l'Europe des cigales à celle des fourmis, l'Europe de la rigueur protestante à celle de la grande fantaisie catholique, l'Europe du Nord à celle du sud. Malgré les demandes du président du conseil italien, la pression insistante de la gauche espagnole au pouvoir et les dénonciations de l'indifférence des plus grands par le petit mais respecté Portugal, il n'y aura pas d'eurobonds, ni de plan Marshall pour sauver du naufrage les pays de l'Union européenne (UE) dont les structures économiques s'avèrent être les plus exposées aux conséquences de la crise de l'économie réelle qui accompagne la pandémie. Pire : la plus grosse partie des prêts mis en place au niveau communautaire devra être remboursée.

L'impuissance de l'ONU et de l'OMS. L'Organisation mondiale de la santé est en crise. Après l'épidémie du SRAS de 2006, il avait pourtant été prévu de lui donner presque les pleins pouvoirs, en cas de nouvelle « guerre » sanitaire. C'était bien vite oublié qu'à sa naissance, dans le sillage de l'Organisation des Nations Unies, en 1946, il n'était pas question de faire d'elle autre chose qu'un organisme « apolitique » justement bien distinct de l'ONU. Comme cette dernière, son impossible indépendance financière fait d'elle un enjeu des luttes de pouvoirs entre les nations les plus puissantes. Les États-Unis comme la Chine peuvent lui causer des dommages incommensurables. L'accusation, par Washington, d'une trop grande proximité idéologique de son directeur, pourtant élu face à d'autres candidats,

est le signe d'une nouvelle lutte. La structure fédérale de l'OMS, dans laquelle différents bureaux sont, au niveau régional, contrôlés par les Etats, constitue un autre élément de fragilité.

Une prévision de reprise asymétrique. Des prévisions au sujet de l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) de différentes régions du monde, viennent d'être publiées. En 2020, le PIB de la Chine pourrait baisser de 1,2 %, celui des États-Unis de 5,9 % et celui des pays de l'Union Européenne pris dans leur ensemble de 5,9 %. En 2021, la Chine pourrait afficher une insolente croissance de 9,2 % face aux États-Unis et à l'UE, qui seraient en dessous des 5 %. Gare aux ambitions de l'Empire du Milieu susceptible de constituer, sans complexe, un Huawei sanitaire.

La guerre commerciale est à son comble. La crise sanitaire ne peut qu'aviver la compétition entre la Chine et les États-Unis. Affaibli par la guerre commerciale que se livrent les deux grandes puissances, le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient d'ailleurs de démissionner, laissant derrière lui une structure extrêmement affaiblie. ■

Ils le disent aussi !

■ **Arnaud Montebourg**, – « Notre pays est en train de réfléchir aux conséquences de cette économie mondialisée. Nous ne sommes toujours pas sortis de la crise de 2008-2009, avec des pertes de capacité industrielle, un niveau de chômage sans précédent. A cela, il faut ajouter la perte de notre indépendance technique, technologique, économique. » (Le Midi Libre, 06/05/20)

■ **Stéphane Séjourné**, chef de file des députés LREM au Parlement européen : « N'ayons pas peur du mot nationalisation. Sans doute est-ce l'occasion aussi de refonder le dogme européen qui est fondamentalement économique et date des années 1980-1990. Mais le dépassement, ce n'est ni le débouchage d'individus ni l'effacement des sensibilités politiques derrière un casting de façade. » (Le Point, 20/04/20)

■ **Frédéric Lordon** : « Il n'y a pas trente-six manières, dans l'urgence, de maintenir les gens dans leur situation matérielle quand leurs revenus s'effondrent d'un coup, il n'y en a même qu'une : que la puissance publique vienne se substituer à eux pour assurer la continuité de leurs paiements essentiels. » (Blog du Monde diplomatique, 28/04/20)



Dix mesures pour le jour d'après

Après avoir dressé le constat de faillite de notre modèle de développement, voici une série de propositions issues de cinquante années de réflexion et d'actions, adaptées à la catastrophe sanitaire.

1. – Tirer rapidement le bilan de la pandémie et identifier les mesures correctives à prendre.

La pandémie a révélé l'incapacité de nos gouvernants, focalisés sur le court terme et uniquement préoccupés par des considérations budgétaires, à anticiper la crise. Il en a résulté une série d'improvisations dans la stratégie à adopter pour prémunir les Français de ses conséquences sanitaires, économiques et sociales. La question des masques en constitue l'emblème, mais elle n'est pas la seule. Citons aussi la gestion de notre système de santé, la fermeture des lits d'hôpitaux, notre solidarité défaillante à l'égard des personnes âgées reléguées dans des Ehpad gérés par des organismes davantage soucieux de rentabilité financière que des personnes qui leur sont confiées. Il nous appartiendra, en même temps que la sortie de crise, de mettre en place des commissions parlementaires afin de d'établir les responsabilités. Non pour dénoncer à la vindicte populaire d'inutiles boucs émissaires, mais pour comprendre ce qui s'est réellement passé et prendre les mesures qui s'imposent et éviter que cela se reproduise lors de la prochaine catastrophe.

2. – Remettre à niveau notre système sanitaire et sécuriser ses moyens.

L'état de crise provoqué par l'épidémie de Covid 19 a confirmé de manière tragique la justesse des revendications des personnels de santé qui alertaient depuis des mois l'opinion et l'exécutif sur la paupérisation de notre système hospitalier. On vient de voir que l'argent ne manque pas. Le pouvoir devra abandonner les politiques d'austérité imposées depuis plusieurs décennies et rompre avec l'idée de gérer les hôpitaux comme des entreprises. Il devra affecter les moyens indispensables à la reconstruction de l'hôpital public, pivot d'un système sanitaire solide et solidaire. Cela passe par des investissements massifs dans les équipements nécessaires et par des recrutements correspondant aux besoins des établissements. Afin de pérenniser cet effort indispensable pour assurer notre sécurité sanitaire, il conviendra d'imaginer une sorte de « règle d'or » sanitaire à laquelle ne pourront pas déroger les lois de finance.

3. – Adopter un plan qui permette à la France de recouvrer sa souveraineté sanitaire et industrielle.

La pénurie de masques, de respirateurs artificiels, d'équipements de pro-

tection et de gel a révélé aux thuriféraires du libre échange et de la mondialisation les conséquences du sacrifice de notre indépendance industrielle. Les timides efforts faits pour répondre aux besoins en produisant dans l'urgence sur le sol national ne doivent pas se cantonner à la situation de crise. L'État devra encourager la production en France de tout ce qui concerne la santé (matériels et équipements mais aussi molécules), soutenir les entreprises, en créer pour pallier les carences de l'initiative privée et nationaliser si nécessaire. Les marchés publics ne devront plus être attribués aux moins disant. Il faudra taxer les importations et même les interdire si elles ne respectent pas nos normes sociales et environnementales. Nous devons élaborer un vaste plan pour la santé qui oriente et coordonne la production, en assure son implantation harmonieuse sur l'ensemble du territoire.

4. – Exercer un contrôle sanitaire strict des frontières de la France.

En supprimant toute surveillance à ses frontières nationales, en s'en remettant aux accords de Schengen, la France a vécu sur une illusion, celle de d'un contrôle aux frontières externes de l'Europe, que per-

sonne n'est, en réalité, capable de faire respecter. Avec la pandémie, la plupart des grands pays – Chine, États-Unis, Russie – ont immédiatement fermé l'accès à leur territoire. En Europe, les États du nord et de l'est ont agi de façon tout aussi pragmatique, avec des effets certains sur le nombre des victimes de la crise sanitaire. Le gouvernement français est intervenu, hélas, trop tardivement, en restant prisonnier de son idéologie européiste. Or, la crise sanitaire que nous connaissons n'est pas terminée, d'autres peuvent survenir dans un avenir proche. La sécurité des populations n'est plus compatible avec le libre-échange débridé, tel que nous l'avons connu. Il faudra revenir à un contrôle plus rigoureux, de nos frontières nationales.

5. – Davantage valoriser les professions et les classes sociales qui sont essentielles à la vie du pays.

Soignants salariés ou libéraux, policiers, pompiers, routiers, agriculteurs, personnels du commerce, agents publics... tous ont fait leur devoir, parfois dans les pires situations d'impréparation et de risques. Or, la plupart d'entre eux vivent de métiers peu valorisés, au regard du service qu'ils rendent à la nation.

Quelques primes, quelques discours ne suffiront pas pour réparer ces injustices. Il faudra ouvrir dès l'été un « Grenelle » de ces professions, revoir les rémunérations, sécuriser les statuts, en créer de nouveaux, comme dans le domaine trop précaire de l'aide aux personnes. Et, dans le même temps, donner aux professions de santé, aux associations d'usagers et aux élus locaux qui les soutiennent, le droit de participer plus largement aux décisions, de peser sur les budgets et les moyens, si l'on veut éviter de revivre à l'avenir les conséquences de tant de mauvaises décisions et de dérives bureaucratiques.

6. – S'affranchir de la technocratie et favoriser la participation. Tirons les leçons des dysfonctionnements de l'État ayant conduit au désarmement sanitaire de notre pays. La gestion de futures épidémies requiert une organisation spécifique, une administration de mission dotée d'un pouvoir de décision et de contrôle pour l'efficacité de son action. Ses fonctionnaires seront les agents d'une politique définie par l'exécutif avec la collaboration du Parlement. Les collectivités décentralisées seront associées à sa conception et à sa mise en oeuvre. Les personnels des établissements de santé devront aussi participer à tous les niveaux. Une crise sanitaire justifie des décisions dérogeant au droit commun et des restrictions aux libertés. Si elles sont prises en toute transparence par des politiques responsables, exécutées par des fonctionnaires loyaux connaissant le cadre précis de leur mission, elles seront acceptées avec confiance par nos compatriotes devenus des citoyens actifs.

7. – S'engager sans tarder dans un autre modèle de développement, en restaurant « l'État providence » et en s'appuyant sur un nouveau processus de planification. Depuis qu'il s'est imposé comme modèle de développement, le capitalisme financier gouverne la sphère sociale et la biosphère qu'il menace toutes deux de destruction. Pour inverser la donne, il conviendra de renouer avec les fonde-

ments de la planification à la française. Les plans successifs – dont la délibération sera ouverte à la participation citoyenne à l'échelon national et régional – devront être centrés sur le passage d'une économie productiviste à une économie soucieuse du social et de l'environnement. Il faudra également reconstituer des entreprises publiques dans des secteurs stratégiques, nationaliser le crédit pour favoriser le financement public de la transition écologique, concevoir de nouveaux indicateurs de croissance pour tenir compte du bien-être. Sur le plan social, la situation requiert une mise à plat de notre système de protection sociale – non pour le détruire, mais pour réfléchir à la création de nouveaux risques (notamment la dépendance) – et une refonte de son financement.

8. – Sortir de l'euro et construire une autre Europe, une confédération d'États nations libres. L'opposition entre pays du nord et du sud de l'Union Européenne (UE) révèle une nouvelle fois que la construction d'un ensemble politique donnant la priorité à l'activité économique, lorsqu'elle s'inspire du dogme « libéral », porte en elle la division et la violence – d'abord sociale. La monnaie unique, soumise aux critères de l'idéologie libérale et aux injonctions allemandes, conduit à une impasse. Une redéfinition des objectifs fondamentaux de l'UE s'impose donc. Parce que l'identité européenne repose sur les nations qui la constituent, il faudra partir de cette réalité et assurer, par la médiation étatique, la liberté et l'égalité des citoyens. Parce que le fédéralisme est illusoire, il faudra donner à l'organisation politique de l'Europe une structure confédérale qui permettra d'associer l'ensemble des peuples, dans une même perspective de reconstruction. L'actuel Conseil européen devra être le centre d'impulsion de cette Confédération européenne.

9. – Fédérer les nations pour lutter contre le désordre mondial et proposer un nouveau cadre de coopération internationale. Nous sommes

rentrés depuis quelques années dans un nouvel ordre mondial largement multipolaire où la rivalité sino-américaine joue un rôle majeur mais pas exclusif. Nous sommes confrontés à des enjeux climatiques, écologiques et de santé publique de dimension planétaire. Attachée à la coopération internationale, la NAR entend que la France s'oppose à toute politique hégémonique. Si la France n'a pas d'ennemi, elle a cependant des intérêts à défendre sur tous les continents et océans, une souveraineté à préserver. C'est pourquoi elle devra s'engager dans une politique de coopération à différentes échelles, mondiales et régionales tant sur le plan culturel, économique que politique. Elle devra se doter d'un outil militaire adapté à ses missions, reposant sur une dissuasion nucléaire préservée, un outil militaire modernisé et renforcé, un jeu d'alliances repensé.

10. – Se rassembler autour d'un programme clair pour le jour d'après. Déclenchée par la pandémie, la crise économique et sociale aura pendant des années des conséquences catastrophiques dans le monde entier. Partout, les classes dirigeantes se mobilisent pour obtenir un retour à la normale qui leur permettrait de préserver leurs profits et privilèges. Face à ces forces conservatrices, aucune solution n'est à espérer des formations politiques qui ont structuré pendant des décennies notre paysage politique. Les diatribes xénophobes et sécuritaires du Rassemblement national ne peuvent tenir lieu de politique économique et sociale ; la planification écologique selon la France insoumise suppose des institutions politiques solides qui sont récusées en faveur d'une hypothétique « VI^e République ». La Nouvelle Action royaliste milite pour un rassemblement de type nouveau, associant les courants de pensée et les mouvements qui veulent la souveraineté de la nation, la mobilisation de l'économie nationale et la planification démocratique de la transition écologique selon un impératif général de justice sociale.

Nos références

François Perroux : « Nous savons à peu près concrètement de quoi il s'agit, depuis que nous connaissons scientifiquement les faims qui tenaillent plus de la moitié des hommes et les malnutritions qui éprouvent encore des multitudes, même dans les pays les plus riches et les plus développés. L'échec de l'économie est patent si l'homme entre vraiment en ligne de compte ; les succès apparents de l'économie marchande tirent leur origine de la concentration et de la rétention des fruits de l'effort économique au bénéfice d'individus et de nations privilégiés : ces succès se célèbrent au moyen de comptabilités humainement et économiquement trompeuses. » (*La Coexistence pacifique*, PUF, 1959)

Charles de Gaulle : « [Mon plan] vise à attribuer aux travailleurs, dans l'économie nationale, des responsabilités qui rehaussent de beaucoup le rôle d'instruments où ils étaient, jusqu'alors, confinés. Qu'ils soient associés à la marche des entreprises, que leur travail y ait les mêmes droits que détient le capital, que leur rémunération soit liée, comme le revenu des actionnaires, aux résultats de l'exploitation, c'est à quoi je projette d'aboutir. » (*Mémoires de Guerre, Le Salut 1944-1946*, Plon, 1959)

René Passet : « La loi marchande doit se soumettre aux impératifs fondamentaux de la personne et de la nature [...] Une économie dont la croissance s'effectue au prix de la destruction des milieux naturels et humains qui la portent ne se développe pas mais s'autodétruit. Le respect des normes de reproduction de la nature et de la société constitue la condition minimale d'un développement qui se veut durable (...) Il revient évidemment à chaque nation d'imposer – par sa législation interne – le respect de ces normes aux entreprises fonctionnant sur son territoire. Et il revient à la collectivité internationale d'harmoniser ces législations, autour de normes communes, aux niveaux de protection les plus élevés possible. » (*Eloge du mondialisme par un « anti » présumé*, Fayard, 2001.)

Qui sommes-nous ?



La NAR : un projet et des engagements

Qui sommes-nous ? Des royalistes et des citoyens engagés, qui réfléchissent et qui agissent depuis les années 70, avec comme uniques soucis l'intérêt national, la justice sociale et l'unité des Français.

[Un projet d'ensemble]

Le projet politique de la Nouvelle Action royaliste s'inscrit dans le récit national, procède d'analyses sans cesse renouvelées du cours de l'histoire et se construit dans le débat permanent.

La Nouvelle Action royaliste est une aventure intellectuelle vécue au fil d'engagements dans les luttes du moment : elle est tout à la fois une société de pensée et un mouvement politique, ce qui implique un accord profond entre la réflexion et les actions engagées au fil des décennies.

La tâche entreprise voici près de cinquante ans n'était pas facile : il fallait arracher le royalisme à sa caricature extrémiste et à ses rêveries nostalgiques et montrer la pertinence de la réinstauration de la monarchie royale à partir d'une analyse renouvelée des évolutions institutionnelles et des transformations de la société française sans que soient négligés les facteurs géopolitiques et géostratégiques.

Un petit mouvement politique, toujours accaparé par ses tâches militantes, ne pouvait mener à bien une telle entreprise dans l'isolement. C'est dans le dialogue avec les intellectuels, les chercheurs et d'éminents serviteurs de l'Etat que nous avons pu enrichir les réflexions qui se menaient à l'intérieur de la NAR et formuler un projet politique qui présente trois caractéristiques :

Ce projet s'inscrit précisément dans le récit national. A l'inverse des doctrines, la NAR regarde pas l'histoire sous l'angle du tri à faire et des rejets à effectuer. Elle assume toute l'histoire de France depuis le début de l'aventure ca-

pétienne en 987 jusqu'à la V^e République et privilégie les facteurs de continuité qui ont permis, au fil des guerres et des tragédies internes, la formation d'un Etat national. C'est pourquoi la NAR se réfère aux légistes de la monarchie médiévale, au parti des politiques qui conçoit au XVI^e siècle notre tradition républicaine, aux monarchiens qui sont les premiers acteurs de la Révolution française, aux monarchistes libéraux de la monarchie parlementaire après 1814, aux catholiques sociaux et à la conception gaullienne.

Ce projet est rigoureusement républicain. La République se définit classiquement comme la société qui a en vue l'intérêt général, dans lequel l'autorité s'exerce par la loi sur des hommes libres et égaux. Elle englobe plusieurs régimes politiques qui répondent à cette définition - aussi bien la monarchie royale sous ses formes anciennes et modernes que la monarchie élective telle que l'organise la Constitution de la V^e République. Pour résoudre les contradictions de la Constitution gaullienne - l'ambiguïté de l'arbitrage, les conflits entre les deux têtes de l'exécutif - la NAR propose la monarchie royale pour affirmer pleinement l'indépendance du chef de l'Etat, arbitre et garant de la continuité d'une nation ayant retrouvé sa pleine souveraineté. Cette évolution constitutionnelle se fera à l'encontre de la dérive oligarchique de nos institutions : elle rétablira la démocratie parlementaire, redonnera au gouvernement la plénitude de ses attributions et permettra de renouer avec la pratique du référendum dans le respect de la souveraineté populaire.

Ce projet a pour enjeu la justice sociale et la liberté. La Constitution s'appuie sur le corps des principes affirmés par la Déclaration de 1789 et par le Préambule de 1946. La NAR partage avec plusieurs autres traditions politiques l'ambition de toujours mieux inscrire ces principes dans notre société. Elle affirme que la souveraineté de la nation, assurant par elle-même sa défense, est la condition première de la liberté de chacun et de justice sociale.

Elle observe que l'indépendance nationale trouve sa garantie dans l'équilibre des nations européennes et des puissances mondiales. Depuis bientôt cinquante ans, face aux dégâts provoqués par le libéralisme économique, elle réfléchit à une réorganisation de l'économie nationale et à la mise en œuvre d'une démocratie participative dans le cadre de la planification nationale, des entreprises publiques et privées, des collectivités décentralisées. Dans les mois qui viennent, la NAR souhaite compléter et préciser ses propositions, dans le dialogue avec tous ceux qui veulent réorienter le cours de notre histoire. ■

[Nos engagements]

La Nouvelle Action royaliste se distingue de tous les autres partis et mouvements politiques sur un point majeur : la réalisation de son projet implique sa disparition. Ceci pour une simple raison : l'institution de la monarchie royale éteint le royalisme. De fait, il n'y a pas de parti royaliste dans les monarchies instituées, car l'autorité arbitrale doit être par définition indépendante de tous les partis et que la symbolique royale de l'unité et de la continuité

vaut pour l'ensemble de la nation.

La NAR s'efforce de présenter aux Français les principes de la monarchie royale afin de préparer la transformation institutionnelle qu'elle estime nécessaire. Ce projet explicitement royaliste ne lui fait pas oublier que le pouvoir politique n'est jamais une fin, mais seulement le moyen de satisfaire, autant que possible, aux exigences communes de justice et de liberté. C'est selon ces exigences que la NAR est engagée dans les combats du moment et de l'époque.

Favoriser le rassemblement des Français. Les engagements de la NAR sont bien entendu décidés en fonction du projet politique d'ensemble - nous refusons les choix opportunistes - et selon une ligne qui puise profond dans l'histoire. Notre mouvement se situe dans la tradition du « parti des Politiques », qui a voulu sortir la France des Guerres de religion, en rassemblant les Français sur une conception moderne de la République alors incarnée par l'Etat royal, seul capable de refaire l'unité et d'assurer l'indépendance du royaume.

C'est cette idée de rassemblement qui a inspiré le général de Gaulle et c'est avec les mouvements d'inspiration gaullienne que la Nouvelle Action royaliste a mené la plupart de ses campagnes : campagne

contre le « libéralisme avancé » giscardien aux côtés du mouvement de Michel Jobert, jonction avec les gaullistes de gauche pour tenter de former une quatrième composante de la majorité présidentielle après la victoire de François Mitterrand en 1981... C'est dans la perspective d'un rassemblement, par-delà la gauche et la droite, que nous avons rejoint le Pôle républicain et participé à la campagne de Jean-Pierre Chevènement en 2002. C'est dans cette même perspective que nous soutenons aujourd'hui les initiatives inspirées par les principes de souveraineté et de justice sociale.

Le principe d'indépendance nationale a conduit la NAR à refuser l'allégeance aux Etats-Unis comme à l'Union soviétique au temps de la Guerre froide, puis à dénoncer les bombardements de la Yougoslavie en 1999, la réintégration de la France dans le commandement de l'Otan en 2008 ainsi que les opérations menées sous l'égide des Etats-Unis en Afghanistan et au Moyen-Orient.

Souveraineté nationale et justice sociale. Parce qu'elle définit la nation française comme l'oeuvre conjointe de l'histoire et du droit par le moyen de l'Etat, la NAR récuse toute conception ethnique de la nation et rejette tous les discours de guerre civile. Elle a par conséquent lutté

contre la renaissance de l'idéologie raciste dans les années soixante-dix, participé aux campagnes contre la xénophobie dans les années quatre-vingt et continue de militer pour le respect du droit du sol. Neutre sur le plan religieux, la NAR combat toutes les partis et groupements religieux qui voudraient porter atteinte au principe de laïcité.

Le principe fondamental de justice conduit la NAR à soutenir les mouvements politiques et syndicaux qui s'opposent à la dislocation du système français de protection sociale, à la liquidation des entreprises publiques et à la désindustrialisation. La NAR a participé aux actions contre les privatisations après 1986, aux manifestations contre le Contrat première embauche en 2006 et contre la réforme des retraites de 2010. Récemment, la NAR s'est engagée contre la loi El Khomri en 2016, contre les ordonnances sociales en 2017, contre la réforme du système des retraites en 2019 et 2020.

Dans le moment présent, la NAR participe aux réflexions et aux actions qui visent à reconstruire l'économie nationale et à recomposer la société française, dans la perspective d'un rassemblement des citoyens décidés à militer pour l'indépendance nationale et en faveur d'une plus grande justice sociale. ■

Le comte de Paris, chef de la Maison de France



La monarchie n'est pas seulement une institution nécessaire et une solution possible : **c'est encore et surtout un pouvoir incarné.** Alors que la politique se perd très souvent en idéologies abstraites, la monarchie apparaît comme un régime à visage humain. Chez nos voisins européens qui ont adopté cette forme de gouvernement, par delà les constitutions ou la « personnalisation du pouvoir », le Prince instaure spontanément une relation visible, réelle, entre le pouvoir et le peuple. Chaque citoyen peut se reconnaître dans une personne vivante qui incarne à la fois le passé de la nation, l'avenir de son projet et sa volonté présente. Il suffit d'observer le lien profond qui unit les citoyens

de ces pays et leurs familles royales pour le constater.

Telle est la vocation du prince Jean, comte de Paris. Chef de la Maison de France, héritier de nos rois capétiens, descendant direct de Louis-Philippe, le dernier roi des Français, il incarne à la fois une légitimité historique, une volonté de continuer à servir le pays et d'œuvrer à son unité.

Né en 1965, le comte de Paris est, depuis toujours, un homme engagé dans la vie économique, sociale et culturelle. Soucieux des questions de défense, il est actif dans la réserve opérationnelle, avec le grade de colonel. Il a servi pendant plus de dix ans dans de grandes institutions juridiques et financières de niveau international et effectuer de nombreuses missions de conseil à travers le monde. Depuis 2007, il est fortement impliqué dans les actions de mise en valeur du patrimoine aussi bien naturel (gestion forestière), qu'historique. En 2019, il a pris la présidence d'honneur de la Fondation Saint-Louis qui est chargée de valoriser le patrimoine de la famille d'Orléans.

Marié depuis 2009, le prince Jean est le père de cinq enfants. Il a des liens de parenté directs avec la plupart des familles royales européennes.

Le comte de Paris ne cesse d'exprimer, par sa réflexion et par ses actes, sa volonté de servir son pays – quelle que soit par ailleurs la forme des institutions. Il s'inspire en cela de l'exemple de sa famille, et en premier lieu de son grand-père, Henri, comte de Paris (1908-1999), qui accomplit plusieurs missions diplomatiques importantes pour la III^e République, dans les années précédant la seconde guerre mondiale, puis sous la V^e République, période durant laquelle des relations de haute estime le lièrent avec le général de Gaulle. C'est dans cet esprit que l'actuel comte de Paris a récemment reçu les présidents des républiques française et italienne au château d'Amboise, pour œuvrer à l'amitié entre les deux pays. Et c'est également dans cet esprit qu'il intervient régulièrement dans la presse sur les grandes questions de politique intérieure ou internationale.

Si le comte de Paris peut apparaître comme un recours et comme un rassembleur, c'est parce qu'il est un homme libre, libre de toute attache partisane ou idéologique, animé par le seul souci de l'intérêt national et du long terme. C'est en effet cette liberté de penser et d'agir qui ont fait dans le passé la force et la légitimité de nos rois capétiens. ■

Qui sommes-nous ?

Qu'est-ce que la NAR?

■ **Un mouvement royaliste.** – La Nouvelle Action Royaliste est un mouvement politique qui rassemble des hommes et des femmes autour d'une même fidélité à la Maison de France et à son chef, le comte de Paris et d'un même projet : l'instauration d'une monarchie démocratique et parlementaire. Alors que le chef de l'Etat est actuellement l' élu d'un camp contre un autre camp, au risque de l'arbitraire et de divisions accrues entre les Français, la royauté en France renforcerait l'unité de la nation dans le respect de la liberté de chacun, assurerait l'indépendance nationale, garantirait la continuité de l'Etat et instituerait un arbitrage qui est la condition première de la justice sociale.

■ **Des citoyens engagés dans la France d'aujourd'hui.** – Les royalistes de la NAR sont des citoyens à part entière qui participent à la vie politique du pays dans tous les domaines et aux niveaux les plus divers : élections nationales ou locales, mandats syndicaux, participation à la vie universitaire, associative, économique dans leurs régions. Ils viennent de tous les horizons politiques: non seulement du royalisme traditionnel, mais aussi du gaullisme, du socialisme... Des adhérents de tous âges et de toutes catégories sociales travaillent ensemble au sein de la NAR.

■ **Une communauté ouverte et vivante.** – Les royalistes de la NAR poursuivent un travail permanent de réflexion, mené dans un souci constant de dialogue avec les diverses familles intellectuelles et politiques du pays. Chaque mercredi, ils organisent des conférences avec les principaux intellectuels français. Ils élisent leurs représentants dans les instances statutaires du mouvement et, au cours de chacun de leurs congrès annuels, travaillent sur des propositions concrètes qui prennent la forme de motions, votées démocratiquement.

■ **Prenez contact !** – Venez vous renseigner et échanger avec nous, nous faire part de vos questions sur le projet de la NAR.

50 ans de combats pour l'indépendance nationale, la justice sociale et le renouveau politique

- **avril 1971** : création de la NAR. Le nouveau mouvement marque sa volonté de renouveler la pensée royaliste et d'ouvrir le dialogue avec l'ensemble des forces politiques et sociales.
- **1971-1972** : vigoureuse campagne contre la Nouvelle droite et la résurgence des idées raciales.
- **février 1974** : campagne en faveur de Soljenitsyne et des dissidents soviétiques. Dialogue avec Maurice Clavel et « les nouveaux philosophes ».
- **mai 1974** : la NAR relaie la candidature de Bertrand Renouvin à l'élection présidentielle, qui procure au mouvement et à son journal une audience nouvelle.
- **1977-1978** : présentation de listes aux élections municipales de Paris et de candidats aux législatives.
- **11 mai 1981** : appel à voter François Mitterrand pour l'élection présidentielle.
- **juin 1986** : campagne contre le projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.
- **1987** : soutien à l'action du comte de Paris lors des cérémonies organisées pour le Millénaire capétien.
- **novembre 1988** : la NAR appelle à voter « Oui » au référendum sur la Nouvelle Calédonie.
- **1991** : participe aux discussions pour l'élargissement de la majorité présidentielle.

- **mai 1995** : refus de choisir entre Chirac et Jospin au deuxième tour de l'élection présidentielle et préconise le vote blanc.
- **mars 1999** : campagne contre la guerre en ex-Yougoslavie menée sous le couvert de l'Otan.
- **septembre 2000** : campagne pour le « Non » au quinquennat.
- **mai 2002** : engagement dans la campagne de Jean-Pierre Chevènement pour l'élection présidentielle.
- **mai 2005** : campagne pour le « Non » au référendum sur le Traité constitutionnel européen.
- **2006** : participation aux manifestations contre le CPE (Contrat de première embauche).
- **novembre 2007** : campagne pour exiger que le Traité de Lisbonne soit soumis à référendum et non au vote des seuls parlementaires.
- **2008** : campagne contre la réintégration de la France dans l'Otan.
- **octobre 2010** : manifestations contre le projet de réforme des retraites.
- **2018- 2019** : la NAR dénonce la répression du mouvement des Gilets Jaunes et soutient la contestation contre la réforme des retraites
- **2019- 2020** : participation à la campagne contre la privatisation d'Aéroports de Paris.

Nous contacter

■ Vous pouvez nous écrire :

La Nouvelle Action Royaliste
Bloc C - BAL 13.

36-38 rue Sibuet, 75012 - PARIS

■ Nous contacter par téléphone :

Téléphone : 06 43 11 36 90

■ Nous contacter par internet :

Site : <http://nouvelle-action-royaliste.fr/>

Mail : lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

■ Dialoguer avec nous sur Facebook :

La Nouvelle Action Royaliste.

■ Ou nous suivre sur Twitter :

@NARoyaliste I Twitter

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin

Directeur adjoint : C. Barret

Rédacteur en chef : N. Palumbo

Maquette/SR : I.Sullivan

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action Royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boite 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS